

rables qu'a subis la pêche au homard dans les régions côtières de l'est et du sud-ouest de la Nouvelle-Écosse, où la situation empire de façon alarmante?

L'hon. M. Robichaud: Monsieur l'Orateur, je suis certain que l'honorable député comprend que nous avons aussi le devoir de protéger la pêche au saumon, qui pâtit parfois de l'emploi de certains genres de filets servant à la pêche à la morue. J'ai conscience de la situation et j'ai demandé aux hauts fonctionnaires de mon ministère de soumettre des rapports sans tarder; si nous étions certains que la pêche au saumon ne serait pas affectée, nous serions disposés à adoucir les règlements actuels.

[Français]

LE LOGEMENT

ON DEMANDE DE PROLONGER LA PÉRIODE DE PRÊTS DIRECTS AUX CONSTRUCTEURS

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Gérard Laprise (Chapleau): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question à l'honorable ministre du Travail, relativement à l'annonce qu'il faisait le 30 janvier 1967, alors qu'il disait que des prêts seraient consentis à des entrepreneurs en construction pour la construction de 20,000 maisons.

Devant la forte demande, en vertu de ce programme, l'honorable ministre voudrait-il nous dire s'il consentirait à augmenter le contingentement annoncé le 30 janvier dernier?

[Traduction]

L'hon. J. R. Nicholson (ministre du Travail): Monsieur l'Orateur, quand le gouvernement a annoncé, au début de l'année, qu'il demanderait à la SCHL, d'accorder des prêts directs de \$20,000 aux constructeurs sans garanties de prévente, on avait expliqué qu'il s'agissait d'assurer une reprise rapide du bâtiment au printemps. Il avait été alors dit, en outre, qu'on pourrait songer à accorder, plus tard au cours de l'année, un plus grand nombre de prêts directs sans garanties de prévente. Hier, j'ai dit que je ferais une déclaration à la Chambre aujourd'hui ou demain. Entre-temps, je dois me borner à dire au député que le nombre des prêts directs n'augmentera vraisemblablement pas pour l'heure. Je suis heureux d'ajouter que ce ne sera peut-être pas nécessaire du moins pour le moment.

[Français]

M. Laprise: Je désire poser une question supplémentaire, monsieur l'Orateur.

Le 20 avril dernier, l'honorable ministre déclarait que le programme qu'il avait annoncé le 30 janvier ne réduirait en rien les prêts directs.

[M. Forrestall.]

L'honorable ministre pourrait-il nous dire pour quelle raison, dernièrement, la Société aurait refusé de consentir quatre prêts dans la ville d'Amos?

M. l'Orateur: Il s'agit là d'un argument et non pas d'une question recevable, à ce moment-ci.

[Traduction]

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

LA GRÈCE—LA RESTAURATION DES DROITS CONSTITUTIONNELS

A l'appel de l'ordre du jour.

L'hon. Michael Starr (Ontario): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au très honorable premier ministre. A-t-il trouvé l'occasion d'examiner ma question d'hier au sujet de la situation en Grèce et de la subvention annuelle accordée par le Canada à l'armée grecque en vertu du programme d'aide à la défense de l'OTAN?

Le très hon. L. B. Pearson (premier ministre): Monsieur l'Orateur, j'ai demandé qu'on me soumette les faits concernant ce problème. Je ne les ai pas encore reçus, mais j'espère être en mesure de répondre à cette question demain ou après-demain.

[Français]

A PROPOS DE L'INSTITUTION D'UNE ASSOCIATION INTERNATIONALE DES PARLEMENTS FRANCOPHONES

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Maurice Allard (Sherbrooke): Monsieur l'Orateur, je désire poser ma question à l'honorable secrétaire d'État aux Affaires extérieures, au sujet de la formation d'une association internationale des Parlements de langue française.

Le gouvernement central a-t-il invité le gouvernement de Québec à y déléguer des représentants?

L'hon. Paul Martin (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur l'Orateur, je crois que dans une telle affaire, et afin d'achever ce que nous avons en vue, il faut avoir la collaboration de toutes les sections du monde francophone, des pays souverains et des sections des pays souverains.

M. Gilles Grégoire (Lapointe): Monsieur l'Orateur, une question supplémentaire, justement en vue d'obtenir des délégués de toutes les sections francophones du monde.

L'honorable secrétaire d'État aux Affaires extérieures pourrait-il suggérer aux dirigeants de cette association internationale de parlementaires venant de pays francophones d'autoriser le Québec à y déléguer des représentants du Parlement de Québec?